

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Conférence annuelle de l'Institut canadien d'administration de la justice : « Justice civile et économie : une question de valeur »

Montréal, le 27 septembre 2016 – La 41^e conférence annuelle de l'Institut canadien d'administration de la justice (ICAJ) portera sur la justice civile et l'économie et aura lieu au Fairmont Château Laurier situé à Ottawa, du 5 au 7 octobre 2016.

« Pour améliorer le système, nous avons besoin d'une nouvelle façon de penser qui soit axée sur la simplicité, la cohérence, la proportionnalité et la viabilité à tous les stades du processus », selon l'Honorable Thomas Cromwell, président d'honneur de l'événement. Pour la directrice générale de l'ICAJ, M^e Michèle Moreau, il s'agit d'« une formidable occasion de réfléchir aux enjeux économiques revêtant une grande importance pour l'avenir de la justice au pays, et de jeter ensemble les bases du changement ».

Fidèle à sa mission, l'ICAJ vise à rassembler le plus d'intervenants possible pour cette conférence, soit des membres de la magistrature et des tribunaux administratifs, des avocats, des professeurs, des conseillers législatifs, des administrateurs judiciaires ainsi que des représentants d'organismes gouvernementaux et communautaires. Plus de quarante spécialistes de partout au Canada aborderont la question des coûts de la justice sous différents aspects. La conférence, offerte avec l'appui financier du Forum canadien sur la justice civile (FCJC), est coprésidée par l'honorable Georgina R. Jackson, juge de la Cour d'appel de la Saskatchewan et M^e Patrick A. Molinari, avocat-conseil chez Lavery, respectivement présidente et vice-président de l'ICAJ. Un programme étudiant gratuit et ouvert au grand public abordant l'impact des plaideurs non représentés sur le système de justice civile suivra la programmation officielle, le vendredi après-midi, à l'Université d'Ottawa.

La brochure de la conférence ainsi que tous les détails sont disponibles sur le site de l'ICAJ : <https://ciaj-icaj.ca/fr/events/leconomie-de-la-justice-civile/>.

À propos de l'ICAJ

L'Institut canadien d'administration de la justice a pour mission de promouvoir l'excellence et le leadership dans l'administration de la justice en favorisant l'acquisition de connaissances, la formation et l'échange d'idées. Il offre des programmes de formation et de recherche et constitue un point de rencontre pour toutes les personnes intéressées par l'administration de la justice. Depuis sa création en 1974, l'ICAJ porte un œil critique sur notre système de justice et explore les questions d'actualité susceptibles d'améliorer l'administration de la justice et de préserver un système judiciaire fort et indépendant.

– 30 –

Source : Isabelle Ligot
Responsable des communications
Tél. : 514 343-6111, poste 26696
Cell. : 514 704-6152
isabelle.ligot@ciaj-icaj.ca

Site Web : www.ciaj-icaj.ca
Facebook : www.facebook.com/ciaj.icaj/
Twitter : twitter.com/CIAJ_ICAJ
LinkedIn : www.linkedin.com/company/ciaj-icaj